



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Remplacement des Rafale de l'armée de l'air

Question au Gouvernement n° 4840

Texte de la question

REMPLACEMENT DES RAFALE DE L'ARMÉE DE L'AIR

M. le président. La parole est à M. Guy Teissier.

M. Guy Teissier. Monsieur le président, vous avez dit tout à l'heure que c'était la dernière séance. Pour moi, le rideau va tomber, après trente années de présence sans discontinuer dans l'hémicycle. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, LaREM, Dem, SOC, Agir ens, UDI-I et LT.)*

Monsieur le président, de M. Philippe Séguin jusqu'à vous, je voudrais souligner le plaisir et l'honneur que j'ai eu à servir à la fois mon pays, ma ville et l'Assemblée. J'ai particulièrement apprécié les dix années de présidence de la commission de la défense et des forces armées, que j'ai essayé de servir avec honneur et fidélité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, LaREM, Dem, SOC, Agir ens, UDI-I et LT.)* Je voudrais remercier tous ceux qui m'ont accompagné tout au long de mon chemin, dans les différents postes que j'ai occupés, et saluer tous mes collègues, sur l'ensemble des bancs, en leur souhaitant le meilleur sur les routes qui les attendent. Merci à tous et à toutes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, LaREM, Dem, SOC, Agir ens, UDI-I, LT et GDR.)*

Je vais terminer comme j'ai commencé, en posant une question au ministre de la défense et des forces armées. Madame la ministre, le 10 février dernier, lors de votre déplacement en Indonésie, le ministre de la défense de ce pays a annoncé la commande de six Rafale, sur une commande totale de quarante-deux appareils. C'est une véritable réussite pour Dassault Aviation, ainsi que pour toute la filière aéronautique française.

Si nous pouvons nous féliciter du succès grandissant des Rafale à l'export ces deux dernières années, avec une commande globale de 152 appareils...

M. David Habib. Merci M. Hollande !

M. Guy Teissier. ...ces ventes sont loin d'être neutres pour l'armée de l'air. Comme l'a évoqué mon collègue Jean-Jacques Ferrara, rapporteur du budget de l'armée de l'air, c'est au sein de cette armée que seront prélevés les appareils acquis d'occasion par la Grèce et la Croatie.

S'il faut évidemment saluer ces commandes, qui marquent une européanisation du Rafale, il n'en reste pas moins vrai que vingt-quatre de ces avions d'occasion, livrés à la Grèce et à la Croatie, seront prélevés sur les forces vives de nos escadrons. En outre, ces prélèvements interviennent alors que durant la même période, douze Mirage 2000-C et treize Mirage 2000-D non rénovés seront retirés du service. En pratique, l'armée de l'air perd l'équivalent de plus d'un escadron, ce qui est énorme ! Malgré votre promesse de 129 Rafale pour 2025, vous avez fini par reconnaître avec honnêteté, madame la ministre, que cet objectif ne serait pas atteint.

Or l'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace avait pourtant affirmé que « le point de passage en 2025 à 129 Rafale était primordial ». L'ère du tout-Rafale est encore loin pour notre armée ; cela est regrettable pour notre souveraineté. Dans une période où la probabilité de conflits de haute intensité n'a jamais été aussi proche, comment peut-on ainsi affaiblir notre armée ? Il est de votre devoir de compenser au plus vite la perte causée par ces exportations pour éviter d'accentuer le décalage entre la cible fixée par votre loi de programmation militaire (LPM) et la réalité. Une vingtaine de Rafale manqueront à l'appel en 2025 ; combien en manquera-t-il en 2030 ? Madame la ministre, face à cette rupture capacitaire critique, surtout lorsqu'un conflit de haute intensité menace, je souhaiterais savoir ce que vous envisagez pour y remédier. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. le président. Merci, cher collègue, et merci de ces trente ans au service de la représentation nationale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, LR, Dem, SOC, Agir ens, UDI-I, LT et GDR.)* La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Permettez-moi aussi, monsieur le député, de vous rendre un hommage appuyé en mon nom, et bien sûr au nom de tous les militaires et du ministère des armées que je représente, pour votre engagement au service de nos concitoyens mais aussi de nos armées. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Oui, les années 2021 et 2022 seront des années exceptionnelles pour l'exportation des Rafale. Du reste, le bilan du quinquennat est excellent s'agissant des exportations d'armement et donc, pour nos industries terrestres, navales ou aéronautiques.

Sept pays ont fait confiance à la France et font confiance au Rafale, un avion qui a fait ses preuves au combat. En Europe, nous avons gagné deux partenaires : la Grèce et la Croatie seront désormais équipées de Rafale. Celui-ci est le symbole d'une Europe de la défense souveraine et ambitieuse. Nous avons consolidé nos partenariats avec l'Égypte et le Qatar, ainsi qu'avec les Émirats arabes unis qui nous ont commandé quatre-vingts appareils – c'est considérable.

Enfin, nous avons développé nos partenariats dans l'Indo-Pacifique, conformément à l'objectif fixé par le Président de la République. L'Inde a passé commande, suivie de l'Indonésie qui a commandé quarante-deux appareils.

Ces excellents résultats sont le fruit de l'action de tous : des industriels, bien entendu ; des salariés qui disposent d'un savoir-faire remarquable ; et de vous-mêmes, les parlementaires, car la LPM a joué un rôle considérable. Je prends l'engagement, comme je l'ai fait devant votre commission, que les Rafale prélevés pour répondre à la politique d'exportation seront compensés à l'armée de l'air et de l'espace. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4840

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 février 2022](#)